

* PROCÈS – VERBAL *

de la séance du Conseil d'Administration du **21 octobre 2021**

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à Monsieur le Directeur académique
Membres présents ou excusés :	
Membres de droit : - M. JEULIN – Principal du collège ✔ - Mme JUNQUA – Adjoint-gestionnaire ✔ - Mme LAGIER – Conseillère principale d'éducation ✔	
Représentants du Conseil départemental : - M. CAMMAL – Conseiller départemental (excusé) - Mme DENIZOT –Conseillère départementale ✔	
Représentant de la Mairie de Châtillon-sur-Loire - M. RAT – Maire de Châtillon-sur-Loire (excusé)	
Personnalités qualifiées : - M. BONNEFONT ✔ - M. GÉRAUD ✔	
Représentant de la communauté de communes (à titre consultatif) : - Mme DESCHAMPS ✔	
Représentants des personnels enseignants et d'éducation : - M. AUFFRET - M. PAQUIET - Mme LAVAL - Mme PERILHOU - Mme MAHÉ - M. NALET - M.	
Représentantes des personnels ASSTOS : - Mme FERNANDES ✔ - Mme MIERMONT ✔	
Représentants des parents d'élèves : - M. CHEVALLIER ✓ - Mme LE GOFF ✓ - Mme RICHARD ✓ - Mme RAT ✓ - Mme PIBALEAU ✓ - Mme HAUTIN ✓	
Représentants des élèves : - Mlle BARBARANT ✔ - M. MONGLON ✔	
Monsieur le Principal excuse l'absence de M. RAT, Maire de Châtillon-sur-Loire, de M. CAMMAL, Conseiller départemental.	
Le quorum étant atteint avec la présence de 21 membres, Monsieur le Principal ouvre la séance du conseil d'administration à 18h00.	
Mme JUNQUA, assure le secrétariat de séance.	



Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 septembre 2020

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du ____ :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

2. Adoption du Règlement intérieur du Conseil d'administration

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation du Règlement intérieur du Conseil d'administration :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

3. Installation du Conseil de discipline

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation de la composition du Conseil de discipline :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

4. Installation de la Commission éducative

Après avoir exposé le rôle de la Commission éducative (examiner la situation d'un élève dont le comportement est problématique et nuit à sa réussite scolaire), Monsieur le Principal explique le choix des participants, notamment l'absence d'élèves dans cette instance où certaines situations très problématiques peuvent être évoquées.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation de la Commission éducative :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

5. Composition et missions du CHS

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation de la composition du CHS :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21



II - CARTE SCOLAIRE, VIE SCOLAIRE ET SCOLARITÉ DES ÉLÈVES

Réservé à Monsieur le Directeur académique

1. Composition et missions du CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement)

Après avoir exposé les missions du CESCE (et l'ajout de la dimension « environnement » à ce comité), Monsieur le Principal soumet sa composition au vote des membres :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

2. Composition et missions de la Commission restaurant

Après avoir rappelé que tous les membres du Conseil d'administration peuvent venir prendre un repas à la cantine pour constater la qualité des repas proposés, Monsieur le Principal soumet au vote des membres la composition de cette commission interne à l'établissement, et :

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

3. Bilan de rentrée :

Monsieur le Principal fait le point sur les effectifs de rentrée (213 élèves) et la présence de tous les enseignants affectés.

Il présente les statistiques des résultats au Brevet, rappelant que la Cérémonie de remise de Diplôme aurait lieu le vendredi 12 novembre à 18h00 et que tous les membres du Conseil d'administration y étaient conviés.

Diplôme national du Brevet:

	Nombre d'élèves	Pourcentage
NON ADMIS	13	19,4%
Admis sans mention	11	16,4%
Mention Assez Bien	20	29,9%
Mention Bien	14	20,9%
Mention Très Bien	9	13,4%
TOTAL ADMIS	54	80,6%

Il ajoute que 100% des élèves qui ont passé le Certificat de formation générale (CFG) ont été reçus.

Il présente enfin le Bilan consolidé de l'orientation : certains élèves ayant été affectés à la rentrée. Un élèves non-affecté intégrera un lycée professionnel au retour des congés de Toussaint

Bilan consolidé de l'orientation :

	CAP	2PRO	2PROA	2SAS	2Т	2GT	2GTA	AFF	NON AFF	NB ELE	%
3A	2	8	0	0	0	12	1	23	1	24	96%
3B	1	6	3	1	1	10	0	22	1	23	96%
3C	1	7	3	0	0	10	0	21	1	22	95%
	4	21	6	1	1	32	1	66	3	69	96%
	4	2	27	35			66	3	69		
	6%	4	1%	53%							



4. Indemnités pour mission particulière (IMP)

Monsieur le principal présente la répartition de la dotation des « Indemnités pour mission particulière », soit 7,25 IMP, et la soumet au vote des membres :

-	Coordination activités physiques et sportives	Mme JOUSSET	1
-	Coordination du dispositif « Devoirs faits »	Mme DUMONT	1
-	Référent Décrochage scolaire	Mme LAGIER	1
-	Référents Parcours Avenir	Mme ESTIENNE	0,75
		Mme LAVAL	0,5
-	Référent Partenariats entreprises	Mme LAVAL	0,5
-	Coordination « Éducation Développement du	rable »	
		M. GRALL	1,25

Mme RAYMOND 0,75
Coordination « Cordées de la réussite » Mme LAVAL 0,25
Mme LAGIER 0,25

Votants: 21 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 21

5. Calendrier prévisionnel

Monsieur le Principal rappelle les dates prévues pour les Conseils d'administration ainsi que celles déjà programmées sur l'année (stages des 3^e, oraux blancs 4^e, DNB blancs...)

Arrivée de M. CHEVALLIER à 18h55



III - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Réservé à Monsieur le Directeur académique

1. Délégation du Conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Monsieur le Principal soumet cette délégation du Conseil d'administration au vote des membres :

Votants: 22 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 22

2. Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Principal soumet cette autorisation au vote des membres :

Votants: 22 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 22

3. Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Monsieur le Principal soumet cette autorisation, essentielle pour le recrutement des Assistants d'éducation, au vote des membres du Conseil :

Votants: 22 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 22

4. Autorisation de signer des contrats

Monsieur le Principal soumet cette autorisation au vote des membres :

Votants: 22 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 22

5. Décisions budgétaires modificatives (pour information et pour vote)

a/ DBM pour information

Madame JUNQUA présente la DBM pour information, liée à la réévaluation de fin d'année des prévisions de recettes du service hébergement.

b/ DBM pour vote

Elle présente ensuite pour vote, la DBM qui intègre l'impact de la DBM précédente sur les prévisions de recettes du service Administration et Logistique, liées au reversement de 15% des recettes du SRH sur l'ALO.

Monsieur le Principal soumet cette DBM au vote des membres :

Votants: 22 Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 22



IV – ÉQUIPEMENTS, MOBILIER ET IMMOBILIER

Réservé à Monsieur le Directeur académique

1. Exercice de sécurité / Plan particulier de Mise en sûreté (PMS)

Monsieur le Principal rappelle le cadre légal du PPMS, et ses deux axes (Risques majeurs et Attentats intrusion) et présente la maquette du « PPMS – Atentatintrusion » en application au collège.

Il rappelle également l'obligation réglementaire de réaliser au moins un exercice de chaque type par an, et fait un point rapide sur l'exercice PPMS-AI qui s'est déroulé le 19 octobre, pour lequel une difficulté supplémentaire avait été ajoutée: le déclenchement de l'alerte n'était pas fait par la direction, mais par un autre adulte et des choix avaient été laissés aux enseignants selon le scénario (dont les élèves avaient pu discuter avant sa mise en œuvre):

- Déclenchement de l'alarme silencieuse depuis la vie scolaire, suite à une forte détonation (simulée), entendue dans le hall
- Mise à l'abri de la plupart des classes (« se cacher »)
- Possibilité aux classes éloignées de la menace (salles du 1^{er} étage, côté parking) de tenter de s'échapper.

Globalement, l'exercice s'était bien déroulé, avec une bonne prise de conscience des risques et des conduites à tenir par les élèves. Néanmoins, pour les quelques classes qui avaient opté pour le fait de s'échapper, si leur progression à l'intérieur des bâtiments avait été très scrupuleuse des consignes, une fois dehors sur le parking, c'étaient les modalités « évacuation » qui avaient été appliquées : un travail devra donc être fait pour bien distinguer les deux attitudes.

Les enseignants notent la demande de certains élèves de « plus de réalisme » dans ces exercices, et signalent le sérieux général dans la réalisation de l'exercice.

La question de l'alarme silencieuse est également posée : elle a ses avantages (le fait de pouvoir être lancée de n'importe quel endroit par un adulte notamment), mais a aussi ses limites : l'information ne passe qu'aux seules personnes devant un ordinateur (les SMS peuvent être longs à arriver, et nécessitent que chacun est son téléphone portable allumé, ce qui n'est pas forcément le cas des enseignants pendant leur cours).

L'idée d'une alarme lumineuse, couplée à l'alarme silencieuse, apparaît comme pertinente, même si elle peut être onéreuse en termes de budget.



V - QUESTIONS DIVERSES

Réservé à Monsieur le Directeur académique

1. Lettre de M. GAUDET, président du Conseil départemental

Monsieur le Principal relaie aux représentants des parents le courrier de M. Gaudet, adressé à l'ensemble des collèges du département, qui demande de recenser « les dysfonctionnements relatifs aux transports scolaires : non-desserte des arrêts, retards fréquents ou suppression des horaires de passage des bus ». S'ils sont alertés de leur côté, que les familles n'hésitent pas à en informer le collège.

2. Lettre des services municipaux de la commune

Monsieur le Principal informe aussi les membres du Conseil d'administration du courriel recu de la Mairie de Châtillon :

« On nous fait remonter de plus en plus, par la population, la présence importante de masques jetables au sol à proximité des abords du collège.

Serait-il possible de sensibiliser les élèves afin d'éviter de retrouver les masques usagés au sol ? Ne serait-ce pas envisageable de mettre à la disposition des élèves à la sortie du collège des containers pour le recyclage des masques ? Les agents des services techniques ne sont pas là pour ramasser les déchets des collégiens ou parfois même de leurs parents.

Ce n'est plus acceptable de voir un tel désastre aux abords du collège et il serait bien de responsabiliser les élèves. Leur geste a un impact au niveau environnemental en polluant la planète.

La commune, tout comme la maison de santé, ont investi dans des containers pour réduire la pollution et ainsi recycler les masques usagés, et vous invite fortement à le faire pour le collège ou faire nettoyer les abords du collège par les collégiens, en ramassant tous les masques au sol, cela leur permettrait peut-être de se rendre compte ».

Il fait ensuite état de sa réponse, et des décisions prises au sein du collège pour remédier à cette situation inacceptable, même si certains de ces masques sont jetés par des élèves qui descendent du car de Gien le soir.

La sensibilisation des élèves a déjà été faite, mais il faudra en reparler. Actuellement, deux fois par semaine, l'agent technique vide les poubelles et ramasse les détritus qui sont devant le collège (des masques jetables, pour la plupart). Il fera désormais cette opération quotidiennement. Monsieur le Principal espère que cela permettra de réduire les nuisances, mais risque de ne malheureusement pas modifier les comportements inciviques de certains.

Madame LAGIER précise également que des élèves se sont portés volontaires pour ramasser ces masques qui sont devant le collège.

3. Problème du « CBD » (cannabidiol)

Monsieur le Principal tient à informer les parents d'élèves et les représentants de la municipalité de l'inquiétude du collège face à la consommation par certains des élèves de Cannabidiol (CBD), désormais en vente libre dans le supermarché de la commune, et dont les effets (somnolence notamment) commencent à apparaître, parfois dès les heures de cours du matin.

Les parents soulignent également leur inquiétude face à ce nouveau risque d'addiction, et les effets sur la scolarité des élèves.



4. L'état des casiers dans la cour

Pour répondre à la question des représentants des parents d'élèves sur le mauvais état des casiers et si une solution est envisageable, Monsieur le Principal répond que des nouveaux casiers sont en attente de livraison, et que l'agent technique est en train de voir comment remettre en service certains casiers, en utilisant des pièces de plusieurs en mauvais état.

La difficulté réside aussi de la taille très réduite du préau, qui fait que de nombreux casiers sont soumis en permanence aux intempéries, d'où leur dégradation.

Pour ce qui est de leur utilisation, même si une priorité est faite aux élèves de 6°, il faut faire une demande à la vie scolaire qui les attribue. En revanche, l'objet de ces casiers est bien pour les élèves de déposer le matin les affaires de l'après-midi et de faire l'échange pendant la pause méridienne, et pas d'y entreposer du matériel pendant des jours voire des semaines comme cela arrive parfois...

5. La consommation énergétique du collège

M. NALET demande au Conseil départemental si les résultats du diagnostic de performance énergétique pouvaient être communiqués, d'autant qu'un travail est mené par les élèves sur le sujet, et que cela permettrait de comparer leurs estimations aux mesures effectuées, et de réfléchir aux moyens d'améliorer ces performances.

Madame DENIZOT s'engage à essayer de trouver les éléments de réponse sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 19h45.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur IEULIN

La secrétaire de séance

Madame JUNQUA

CONSEIL D'ADMINISTRATION – FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Séance du : 21 octobre 2021.....Année scolaire : 2021-2022

Effectif réel du Conseil d'administration : 25 membres

Quorum: 13

MEMBRES DE DROITS OU DÉSIGNÉS			
CHEF D'ÉTABLISSEMENT	M. JEULIN Olivier	Dealin	
ADJOINTE-GESTIONNAIRE	Mme JUNQUA Corinne	Wil	
CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'ÉDUCATION	Mme LAGIER Marie		
REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT	M. CAMMAL Francis	excusé	
	Mme. DENIZOT Aude	July	
REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE	M. RAT Emmanuel	Excyse	
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	M. BONNEFONT Bernard		
	M. GÉRAUD Patrice	Tigung	
REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (à titre consultatif)	Mme DESCHAMPS Céline		

		MEMBRES ÉLUS	
	TITULAIRES	(SUPPLÉANTS)	SUPPLÉANTS
Représentants des personnels	M. AUFFRET Fabien	10	
enseignants et	M. PAQUIET Corentin	Coop	
d'éducation	Mme LAVAL Agnès		
	Mme. PERILHOU Gwenola		
	Mme MAHE Christine		
	M. NALET Richard		
Représentants des personnels	Mme MIERMONT Virginie	Gennous	
ASSTOSS	Mme FERNANDES Alexandra	Agracids	
Représentants des parents	M. CHEVALLIER Jérôme		
d'élèves	Mme RAT Anne		
	Mme VOIRIN Prescillia	Mme PIBALEAU Gaëlle	The second secon
	Mme HAUTIN Mélanie	A TOTALLIC	
	Mme LE GOFF Sabine		
	Mme. RICHARD Christelle		
Représentants des élèves	M. MONGLON Yoan	46	
	Melle BARBARANT Lise	Larbaran	

Nombre de membres du Conseil d'administration présents (ayant droit au vote) :